

Assainissement

2^{ème} tranche du programme pluriannuel concerté passé avec l'Agence de l'Eau

Après la commune de Matigny, ce sera au tour des communes de Ham et d'Eppeville de bénéficier de travaux d'assainissement :

- Amélioration du transit des eaux usées au niveau des rues de Chauny, de Verdun et du boulevard de la Liberté à Ham.
- Redimensionnement du poste de refoulement situé près de l'ancienne usine d'incinération, au pont d'Allemagne, à Eppeville.
- Raccordement au réseau d'assainissement des n° 46 et 48 du boulevard de la Liberté à Ham.

S'inscrivant dans le programme pluriannuel d'assainissement de l'Agence de l'Eau, ces travaux devraient débuter en septembre 2004. Estimés à 373 000 € HT, ils seront financés par l'Etat, le Département et l'Agence de l'Eau au moyen de subventions (60 %) et d'une avance (20 %).

L'entreprise qui réalisera ces travaux sera désignée à la suite d'un appel d'offres.

En Bref

Aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage

Un terrain d'accueil des gens du voyage, en conformité avec la loi, sera bientôt aménagé et géré par la Communauté de Communes sur l'emplacement de l'actuel terrain de camping de Ham.

Ce terrain aura une capacité de 20 places et permettra d'accueillir des familles itinérantes. Il disposera de sanitaires, d'eau, d'électricité, d'un assainissement et d'un éclairage public.

Le début des travaux est prévu pour la fin de cette année.

Un nouveau terrain de camping sera aménagé à proximité du centre nautique.

Aménagement de la rue des Reîtres à Eppeville et de la sortie de Vilette à Muille-Vilette

Toujours dans le domaine de la voirie, la rue des Reîtres à Eppeville (de l'avenue Jean Moulin à la rue du Centre) et la sortie de Vilette à Muille-Vilette (face aux maisons neuves) feront l'objet, en 2004, de travaux d'aménagement de voirie, de bordage et d'aménagement de trottoirs.

Le début des travaux est prévu en juillet 2004 pour une durée de 7 mois.

Le Département devrait contribuer au financement de ces travaux dont le coût est estimé à 138 000 € HT.

Signalétique des zones d'activités

Renforcer l'identité économique du territoire de l'ADES

En 2002-2003, une réflexion a été menée avec l'Association de Développement de l'Est de la Somme et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Péronne pour la mise en place d'une signalétique commune dans les zones d'activités de l'ADES.

L'objectif était d'affirmer l'identité économique du territoire de la Haute-Somme par le biais d'une signalétique de qualité. Le projet a donc été mené sur les 7 zones d'activités de la Haute-Somme :

- le Pôle Haute-Picardie,
- la zone industrielle de Chaulnes,
- la zone d'activités d'Eppeville,
- la zone d'activités Saint-Sulpice à Ham,
- la zone industrielle de Nesle,
- la zone industrielle de la Chapelette,
- et la zone d'activités du Mont Saint-Quentin à Péronne,
- la zone industrielle de Roisel.



La signalétique, dont l'implantation est en cours, comprend une signalétique directionnelle en agglomération signalant la zone, une signalétique d'entrée de zone présentant la zone et les activités pratiquées ainsi qu'une signalétique présentant chaque entreprise.



Aujourd'hui, l'entreprise SES a été retenue pour réaliser l'ensemble de ces travaux pour un coût global de 114 000 € HT.

La Communauté Européenne finance l'opération à hauteur de 40 %, la Région à hauteur de 30 %, le Département à hauteur de 10 % et l'ADES à hauteur de 20 %.

Le coût final sera de 1 753 € pour la Ville de Ham, de 403 € pour la Ville d'Eppeville et de 862 € pour la Communauté de Communes du Pays Hamois.

Retrouvez pages 3 et 4 les principaux projets sur le territoire !
 < le centre aquatique > < l'aménagement de la place de la Gare >

Editorial

De la couleur pour le Pays Hamois Infos

Soucieux de nous rapprocher encore davantage de vous, nous avons décidé de donner une allure plus dynamique et plus colorée à notre bulletin d'information.

Dans ce numéro 8, vous trouverez divers articles consacrés à notre environnement et, donc, à notre qualité de vie.

Vous pourrez également prendre connaissance du budget et des projets 2004.

Nous espérons que cette nouvelle formule éveillera votre intérêt et nous sommes ouverts à tous vos commentaires éventuels.

Très bonne lecture.

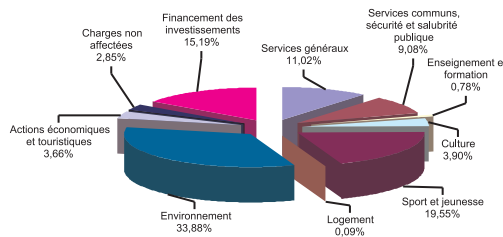
Marc BONEF
Président de la Communauté de Communes

A quoi servent vos impôts ?

Le budget primitif 2004 de la Communauté de Communes

Section de fonctionnement, répartition par service

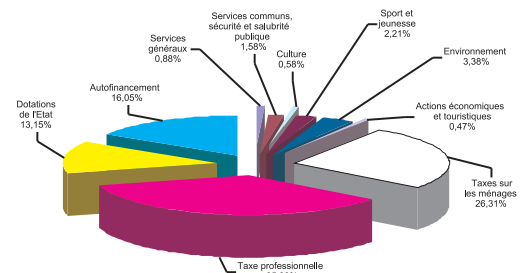
CHARGES



Le service "Environnement" est un poste lourd qui représente à lui seul le tiers du budget de fonctionnement.

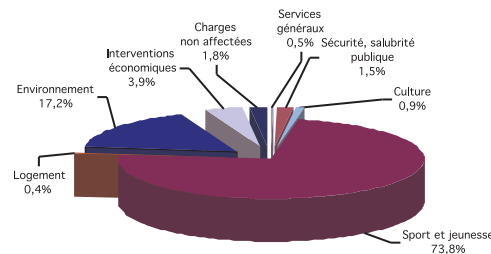
Les impôts locaux constituent la majorité des sources de financement pour la Communauté de Communes (61,7 %). Les dotations de l'Etat représentent, quant à elles, 13,15 % du budget.

PRODUITS



Section d'investissement, répartition par service

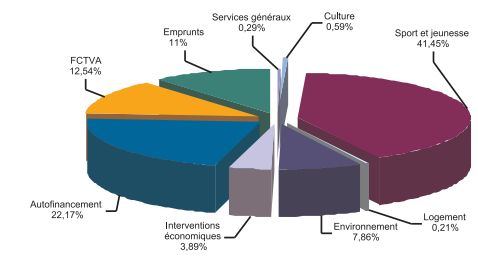
CHARGES



Plus des deux tiers du budget d'investissement sont consacrés au service "Sport et jeunesse". Le service "Environnement" représente, quant à lui, un peu moins de 20 % des charges d'investissement.

L'autofinancement représente 22,17 % des ressources d'investissement. Les autres sources de financement proviennent principalement de subventions.

PRODUITS



Attention aux erreurs

Lors des dernières pesées d'échantillonnage des sacs d'emballages ménagers, un taux de refus de tri de plus de 30 % a été constaté. Cette forte proportion de refus de tri dans les sacs de collecte sélective coûte très cher.

Aussi, respectez les consignes inscrites sur votre guide du tri et faites attention aux sacs plastiques, aux barquettes en polystyrène, aux ordures ménagères, aux médicaments et aux seringues qui sont présents en grande quantité dans les refus de tri.

Enfin, évitez d'imbriquer les produits les uns dans les autres car ils constituent également une source de refus de tri.

4 145 tonnes de déchets ménagers

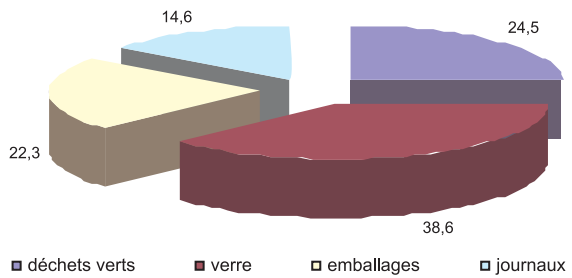
Nous produisons moins d'ordures ménagères

Au cours de l'année 2003, 4 145 tonnes de déchets ménagers ont été collectées (4 533 tonnes en 2002) :
 - 2 952 tonnes dans le cadre de la collecte traditionnelle ;
 - 1 193 tonnes dans le cadre de la collecte sélective.
 soit un ratio de 406 kg par habitant en 2003 (444 kg par habitant en 2002).

Ces chiffres sont encourageants car ils témoignent d'une baisse significative du gisement d'ordures ménagères (- 441 tonnes) et d'une augmentation du tonnage issu de la collecte sélective (+ 53 tonnes) qui se décompose ainsi :

- déchets verts : 24,5 %
- verre : 38,6 %
- emballages : 22,3 %
- journaux-magazines : 14,6 %

Collecte sélective



Semaines Régionales de l'Environnement

Cette année, ce sera à Matigny

Le thème des Semaines Régionales de l'Environnement pour l'année 2003 était "La forêt et les oiseaux de nos campagnes". Les écoles ont été invitées à réaliser des nichoirs et des panneaux d'exposition sur les oiseaux.

Cette manifestation, qui s'est déroulée à la salle des fêtes d'Offoy, du 13 au 17 octobre 2003, a accueilli les travaux d'une dizaine d'écoles de la Communauté de Communes.

Presque 900 personnes du milieu scolaire et une centaine de particuliers sont venus visiter cette exposition.



Travaux réalisés par les élèves de l'école maternelle d'Eppeville



En 2004, les Semaines Régionales de l'Environnement se dérouleront à la salle des fêtes de Matigny, du 18 au 22 octobre 2004, avec pour thème "A la découverte des herbes et des fleurs de nos campagnes".

Les visites seront gratuites et ouvertes à tous de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Travaux réalisés par les élèves de l'école maternelle et élémentaire de Matigny

Construction du nouveau complexe aquatique

La piscine Tournesol n'existe plus

La piscine Tournesol a été démolie par l'entreprise D.FER pour un coût total de 27 820,04 € HT. Les travaux ont été réalisés au mois de février 2004.



La piscine Tournesol sera remplacée par un équipement plus moderne

La construction du nouveau complexe aquatique devrait commencer dès le mois de septembre pour une durée de 14 mois (hors intempéries).

Doté de plusieurs bassins (bassin de nage de 250 m², bassin d'initiation et d'activités de loisirs de 130 m² et pataugeoire de 27 m²), ce nouveau complexe aquatique proposera de multiples activités : aquagym, bébés nageurs, gymnastique prénatale ainsi qu'un centre de détente-remise en forme avec un jacuzzi, un sauna et un hammam.

Le coût de cette opération, estimé à 4 248 000 € HT, est financé à 11,77 % par la Communauté Européenne, 4,71 % par l'Etat, 13,37 % par la Région, 30 % par le Département et le solde par la Communauté de Communes.



Le nouveau complexe possédera plusieurs bassins et proposera des activités variées

Voirie : des projets d'aménagement

Aménagement de la place de la Gare

L'accroissement du trafic ferroviaire à destination d'Amiens et Saint-Quentin a rendu la capacité de l'aire de stationnement insuffisante. L'aménagement actuel, qui date de 1977, ne répond plus aux besoins des usagers. La Communauté de Communes du Pays Hamois a donc décidé un réaménagement complet de la place de la Gare afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de ce quartier et la rendre plus fonctionnelle pour les usagers de la SNCF.

Ces travaux donneront aussi une nouvelle image de marque de notre agglomération pour les visiteurs qui la découvriront grâce au train.

Les travaux permettront :

- l'augmentation de la capacité du parking central,
- la création d'une nouvelle voie autorisant la mise en sens unique,
- la création d'une zone "dépose-minute" devant la gare ainsi qu'un parking longitudinal pour un autocar,
- le maintien d'un maximum de places de stationnement devant les studios du n° 11,
- la mise en place d'un éclairage public pour sécuriser le site,
- le contrôle des réseaux eaux usées et eaux pluviales existants.

- l'extension du réseau eaux pluviales,
- et le remplacement de la desserte et des branchements en eau potable des divers logements.



La nouvelle place de la Gare sera plus attrayante et plus accessible

Le montant prévisionnel de cette opération est de 220 000 € HT, financé à hauteur de 25 % par le Conseil général.